



Bassin versant de la rivière des Hurons

Bilan annuel 2021



Dans ce bulletin

Remerciements aux partenaires financiers	2	Ouvrages hydroagricoles	7
Bilan des activités réalisées en 2021	3	Haies brise-vent	8
Volet 1 : rayonnement et transfert de connaissances	3	Haies arbustives	9
Volet 2 : amélioration de la santé des sols	4	Bande riveraines élargies d'herbacées	9
Volet 3 : amélioration des habitats riverains	6	Le blog des producteurs	10
		Espace des collaborateurs	11

Candidatures recherchées pour 2022

Le projet par bassin versant de la rivière des Hurons est à la recherche de nouvelles participantes et de nouveaux participants pour l'année 2022.

Si vous êtes intéressé.es, contactez dès maintenant :

César Largaespada, Coordonnateur du projet

Courriel : clargaespada@upa.qc.ca | 450-774-9154, poste 5219

Remerciements aux partenaires financiers

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, dans le cadre de son projet par bassin versant de la rivière des Hurons, est fière de contribuer au rétablissement des espèces de poissons en péril de la rivière Richelieu.

La Fédération tient à remercier fortement l'appui financier indispensable à la réalisation de ce projet de Pêches et Océans Canada par l'entremise du Fonds de la nature du Canada pour les espèces aquatiques en péril, le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces aquatiques en péril et le programme ALUS Montérégie.

Également, la Fédération tient à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le financement octroyé dans le cadre du Plan d'action de l'approche régionale.

Finalement, nous tenons à remercier tous nos collaborateurs soit les producteurs agricoles, les clubs-conseils en agroenvironnement de la région, le COVABAR ainsi que les municipalités régionales de comté et municipalités présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière des Hurons.



Présentation du projet

Le projet par bassin versant de la rivière des Hurons est actif depuis 2009. Un financement majeur sur quatre ans de Pêches et Océans Canada a permis la réalisation de nouvelles activités depuis 2019. Cette stabilité financière facilite et augmente le recrutement des producteurs agricoles qui désirent adopter des pratiques agroenvironnementales.

Le service forfaitaire de cultures de couverture mis en place dans ce projet a permis l'ensemencement de 383,4 hectares en 2021, une augmentation de 100 ha par rapport à 2020. Depuis 2019, le soutien technique et financier fourni par ce projet a permis à 41 entreprises d'inclure les cultures de couverture dans leur régime de rotation, et ce dans sept municipalités du bassin versant. En 2021, ce projet a permis d'améliorer 6,66 hectares d'habitats riverains, notamment par la plantation de haies brise-vent, de haies arbustives et de bandes riveraines élargies. Cette superficie sera conservée grâce à la rétribution monétaire du programme ALUS Montérégie pour les producteurs participants, laquelle a été d'un montant de 24 000 \$. La réalisation de 23 ouvrages hydroagricoles a contribué également à corriger des problèmes d'érosion ponctuels des cours d'eau. Les résultats de ces actions ont été transmis aux producteurs via la réalisation de rencontres de terrain et virtuelles ainsi que par la mise en place d'autres outils d'information (guides, capsules vidéo, etc.).

En somme, le projet par bassin versant de la rivière des Hurons a comme principales forces l'implication des producteurs agricoles et la collaboration des intervenants du milieu, notamment les clubs-conseils en agroenvironnement, les municipalités, les MRC et l'organisme de bassin versant. Les activités réalisées en concertation encouragent l'adoption de pratiques agroenvironnementales rentables tout en améliorant la qualité de l'eau de la rivière des Hurons.

André Mousseau, président du Syndicat de l'UPA de la Vallée maskoutaine et membre du comité de suivi du projet par bassin versant de la rivière des Hurons

Bilan des activités réalisées en 2021

Le projet par bassin versant de la rivière des Hurons est composé de trois grands volets qui sont complémentaires. Le premier volet vise la sensibilisation et le transfert de connaissances vers les producteurs. Le second volet se concentre sur la santé des sols. Le troisième volet vise l'amélioration des habitats riverains. Dans son ensemble, ces actions contribueront à l'amélioration de la qualité de l'eau, plus particulièrement pour les espèces de poisson en péril.

Volet 1 : rayonnement et transfert de connaissances

Des panneaux d'information furent installés sur le chemin des Patriotes et sur le bâtiment d'une ferme à Saint-Mathias-sur-Richelieu. Également, un panneau a été installé sur la rue Robert à Saint-Jean-Baptiste. L'installation des panneaux a été rendue possible grâce à la collaboration de ces deux municipalités.



Réalisation de deux journées de transfert de connaissances

La première activité réalisée en partenariat avec le MAPAQ et le Groupe ProConseil s'est déroulée le 8 septembre 2021 à la Ferme Joliprès à Saint-Jean-Baptiste. Trente producteurs ont pu assister à des présentations et des ateliers sur la santé des sols, l'aménagement des bandes riveraines et les systèmes de drainage contrôlé.



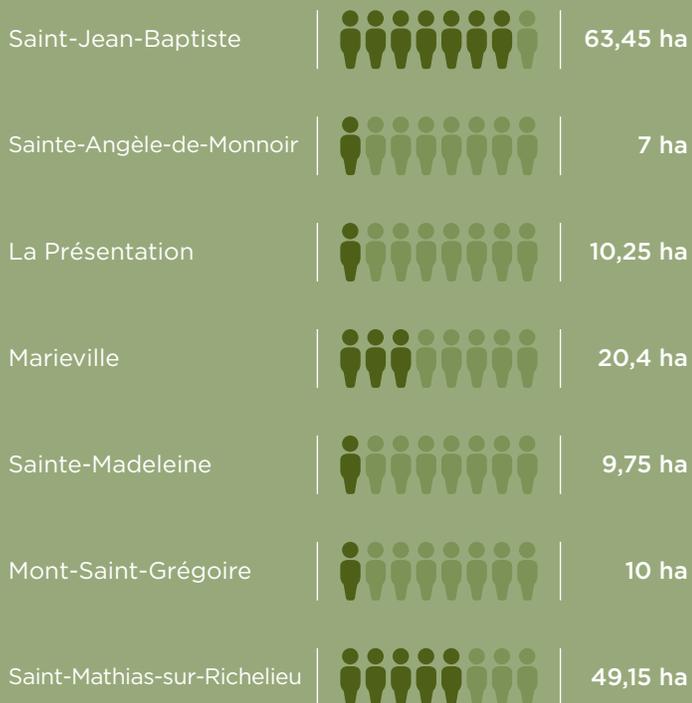
La deuxième rencontre s'est déroulée de façon virtuelle le 22 février 2022. Les objectifs étaient de présenter les résultats des cultures de couverture 2021 aux producteurs participants au projet et de rechercher comment améliorer les pratiques lors des semis des cultures de couverture de la saison 2022. De plus, un agronome expert a partagé ses résultats concernant les pistes de solutions pour réduire l'utilisation de pesticides.

Volet 2 : amélioration de la santé des sols

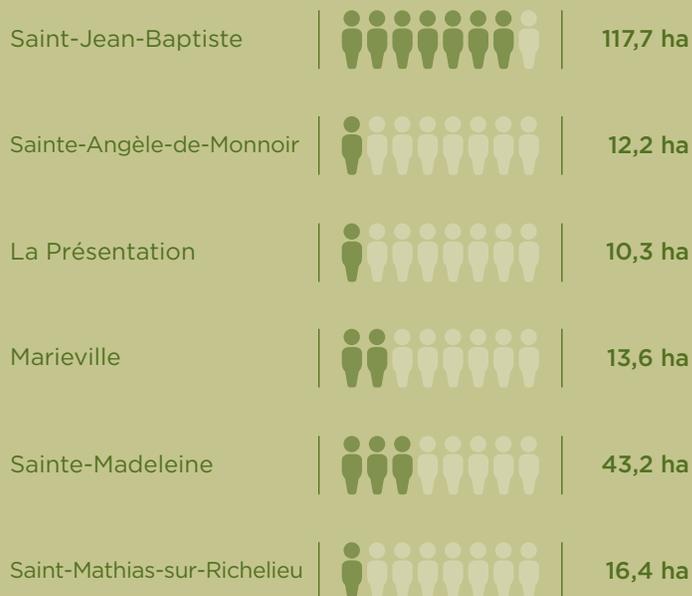
En 2021, 34 producteurs du bassin versant ont profité du service forfaitaire gratuit de l'UPA de la Montérégie pour semer plus de 383,4 hectares de cultures de couverture à l'échelle réelle des champs (environ 10 ha par entreprise). Un projet de cette envergure n'avait jamais encore été réalisé au Québec. Spécifiquement, 19 producteurs ont réussi à semer 170 hectares d'un mélange de cultures de couverture en intercalaire (entre les rangs de maïs). Malgré la canicule de cet été, cette technique de semis a limité l'influence des conditions climatiques sèches du printemps 2021 tout en réduisant les coûts des semis. De plus, 15 producteurs ont couvert leurs sols avec 213,4 hectares de différentes espèces de cultures de couverture à la dérobée après la récolte des céréales et du soya. Un suivi agronomique visant à quantifier les bienfaits des cultures de couverture fut réalisé pour chacun des champs grâce à la collaboration des clubs-conseils en agroenvironnement impliqués.

Répartition de la superficie de cultures de couvertures implantée par municipalité en 2021

Intercalaire



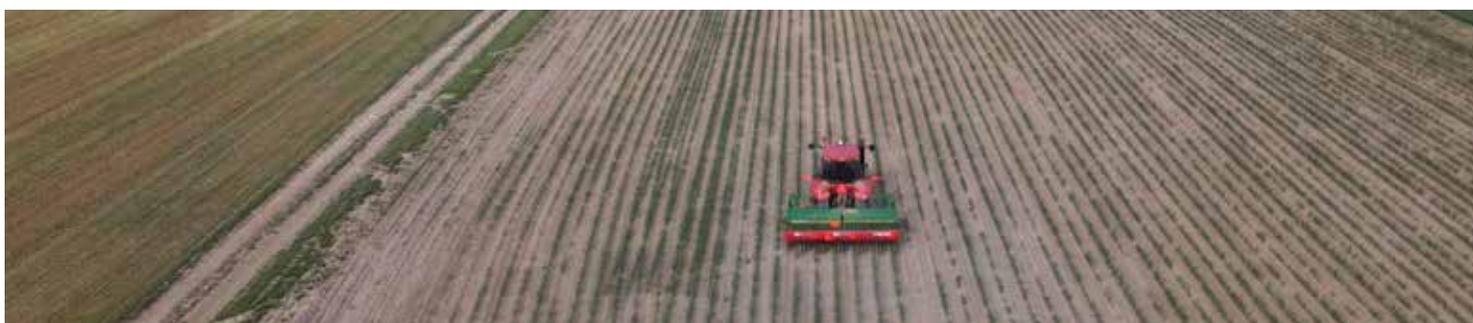
Dérobée



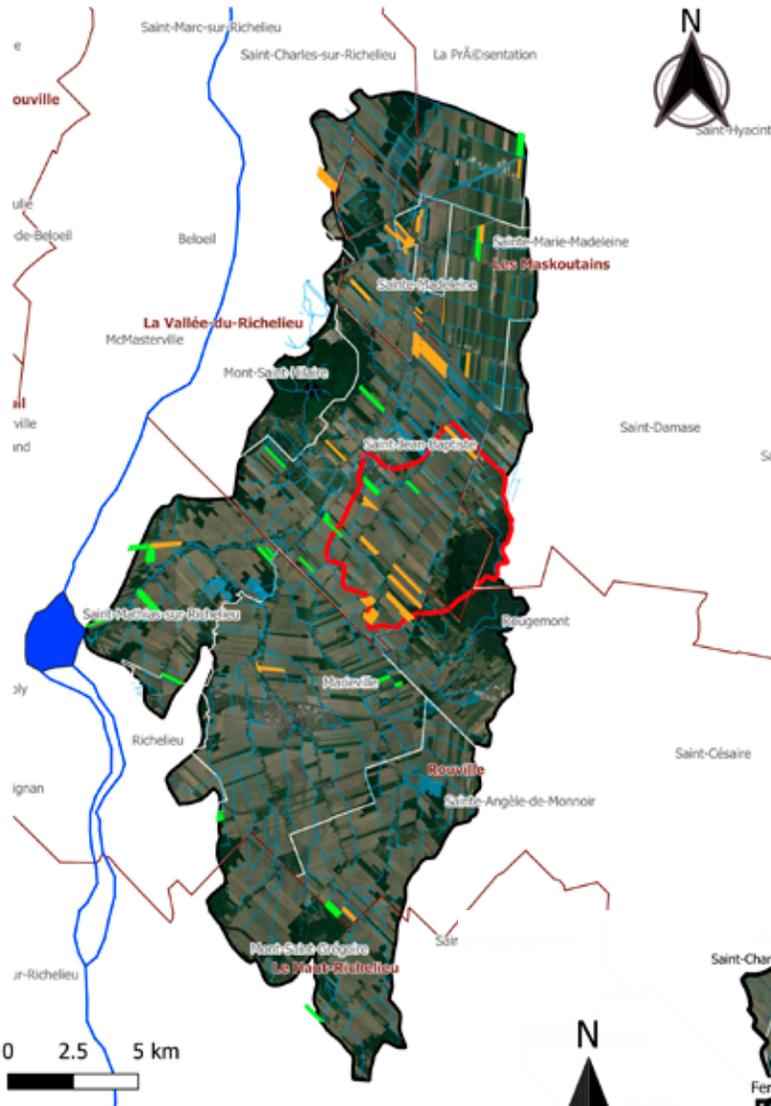
Semoir à céréales de l'UPA Montérégie



Champ en intercalaire à Sainte-Marie-Madeleine



Semis en intercalaire à Saint-Mathias-sur-Richelieu



Cultures de couverture 2021

Projet par bassin versant de la rivière des Hurons

Légende

- Cultures à la dérobee
- Cultures intercalaires
- Bassin versant de la rivière des Hurons
- Limite municipale
- Cours d'eau

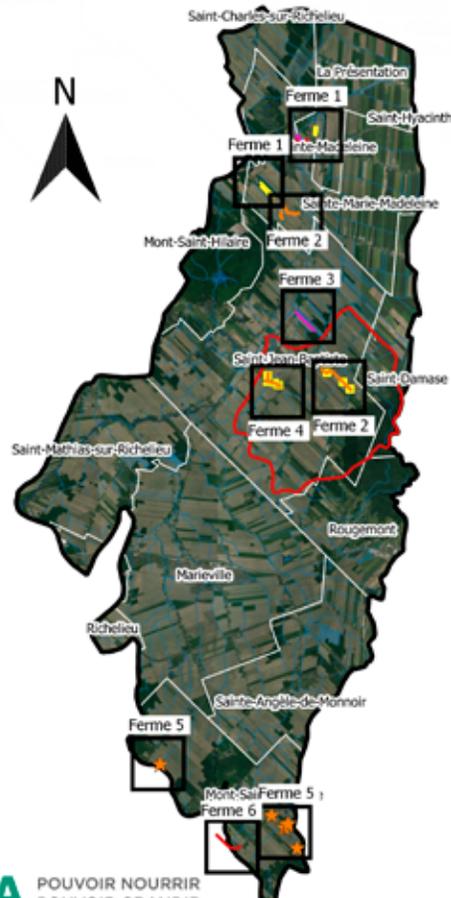
NAD83 / MTM Zone 8
1 : 275 000

SOURCE DES DONNÉES :

Cultures de couverture : Fédération de l'UPA de la Montérégie et clubs-conseils en agroenvironnement.
Fond de carte : Google, 2020.
Limite des bassins versants : MAPAQ, 2017.
Hydrologie : MDDEFP, 2012.

Volet 3 : amélioration des habitats riverains

L'amélioration de la qualité de l'eau d'un bassin versant agricole se réalise par l'adoption d'un ensemble de pratiques agroenvironnementales dont le travail réduit du sol, l'incorporation de cultures de couverture dans la régie de production, la bonne gestion des eaux de pluie et l'aménagement des bandes riveraines. Ce projet a permis à plusieurs producteurs du territoire de mettre en action ces pratiques agroenvironnementales.



Bassin versant de la rivière des Hurons

Ouvrages hydroagricoles et plantations

Légende

- Limites du bassin versant des Hurons
- Limites Bassin Versant de l'Ours
- Limites municipales

Aménagements

- Haie arbustive
- Haie Multistrata
- Haie brise vent
- Haie Herbacée
- Chute d'enrochements
- ★ Sortie de drain

Cours d'eau

- Cours d'eau

1:200000

Source des données :
Aménagements : UPA Montérégie, 2021
Fond de carte : Google Satellite, 2022
Cours d'eau : MRN (BDTQ et BDTA), 2000 et 2001
Bassin versant : CEHQ, 2004

Les données contenues dans cette carte ne sont présentées qu'à titre indicatif. La Fédération de l'UPA de la Montérégie ne peut être tenue responsable des répercussions liées à leur utilisation

Ouvrages hydroagricoles

À Sainte-Madeleine, deux ouvrages hydroagricoles ont été réalisés en bordure de la rivière des Hurons : enrochement et remplacement d'une sortie de drain et installation d'une toile de coco antiérosive pour éviter le décrochement de la berge.



À Mont-Saint-Grégoire, avec la collaboration du Groupe ProConseil, neuf remplacements de sorties de drains avec chutes enrochées furent réalisés.



À Saint-Jean-Baptiste, des problématiques d'érosion et de ravinements ont été observées sur le long de certains cours d'eau se rattachant au ruisseau à l'Ours. Douze interventions visant à améliorer l'habitat ont été réalisées chez deux entreprises agricoles soit l'installation de nouvelles sorties de drains et la création de déversoirs enrochés pour la stabilisation du talus de la berge. De plus, des toiles antiérosives biodégradables ont été installées à quelques endroits pour permettre la plantation d'arbustes et d'herbacées.



Haies brise-vent

- À Saint-Jean-Baptiste, l'aménagement d'une haie brise-vent composée d'arbres et d'arbustes a été effectué sur une largeur de trois mètres et d'une longueur de 1 050 mètres. Ce projet a été réalisé en collaboration avec le Groupe ProConseil.
- À Sainte-Madeleine, une plantation d'une haie brise-vent comportant trois espèces de conifères a été réalisée sur du paillis de plastique sur une longueur de 500 mètres linéaires.
- À Sainte-Madeleine, deux haies de type multistrates incluant des arbres, des arbustes et des herbacées indigènes ont été implantées sur deux tronçons totalisant 1 370 mètres linéaires de bandes riveraines.
- À Mont-Saint-Grégoire, 0,35 hectare de haies multistrates furent implantées. Des arbres, arbustes et herbacées ont été plantés sur 1 150 mètres linéaires.



Haies arbustives

- Un producteur de Sainte-Madeleine a procédé à l'implantation de deux haies arbustives sur du paillis de plastique, sur une longueur de 1 567 mètres et une largeur de quatre mètres.
- À Saint-Jean-Baptiste, deux entreprises agricoles ont implanté des haies arbustives sur une superficie de près d'un hectare. Sur un premier site, cinq espèces différentes d'arbustes ont été mis en terre sur du paillis en plastique sur 1 750 mètres linéaires. Les travaux se sont déroulés après la récolte à l'automne 2021. Environ 1 000 mètres de haie arbustive et une bande d'herbacées ont été implantés sur un deuxième site.



Bande riveraines élargies d'herbacées

À Sainte-Madeleine, c'est sur plus de 3,7 ha que la bande riveraine fut élargie. Du sarrasin a été semé afin de contrôler les mauvaises herbes et améliorer à la fois la qualité de l'eau et l'habitat des pollinisateurs.



Le blog des producteurs - *L'agriculture de conservation des sols !*

Par Jocelyn Michon, producteur agricole et membre du comité du projet par bassin versant de la rivière des Hurons.

Je sais pertinemment qu'oser vouloir imposer de nouvelles pratiques est voué à l'échec. Le travail de sol est bien ancré dans nos habitudes. Aussi, si on demandait à tous les lecteurs de ce bulletin d'abandonner le travail du sol, cela provoquerait un tollé des plus bruyant. Cependant, tous conviendront aisément que ce serait idéal de pouvoir éliminer les équipements de travail du sol tout en conservant de très bons rendements. Je crois aussi qu'une grande majorité de producteurs agricoles conviendra qu'il est primordial de contribuer à l'effort collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contrer les effets négatifs des changements climatiques en adoptant des pratiques qui vont séquestrer plus de carbone dans nos sols.



J'en suis à ma 49^{ième} année en agriculture. J'ai donc connu la charrue, le chisel et les herse à disques lourdes. À cette époque j'avais observé les conséquences néfastes du travail du sol, soient la perte de matière organique, la perte en biodiversité du sol, la réduction de la capacité portante, la compaction, la mauvaise infiltration de l'eau, et le ruissellement vers les cours d'eau. Ce sont tous des éléments favorisant la dégradation des sols. Il fallait que ça change! Au cours des trois dernières décennies, j'ai donc adopté des pratiques identifiées à l'Agriculture de Conservation des Sols. Cela implique de mettre en place trois paliers importants, soit le non-travail du sol (semis direct), le recouvrement permanent du sol par des résidus de cultures et des plantes de couverture, et une rotation diversifiée. Ainsi, après quelques années, les fonctions physiques et biologiques se rétablissent. Un sol vivant devient plus performant. En conséquence, les besoins en fertilisation et en phytoprotection sont moindres. Donc, une plus grande efficacité avec moins de machinerie et moins d'intrants.

Que c'est beau tout ceci me direz-vous, et pourquoi ce n'est pas plus répandu me demanderez-vous? Tout simplement parce que la transition vers le non-travail du sol est ardue, que l'accompagnement agronomique est insuffisant et que l'éducation a fait défaut dans toutes nos institutions d'enseignement. Pour réussir en agriculture de conservation, il faut faire une analyse en profondeur, et ne pas se gêner d'aller visiter des fermes impliquées.

En terminant, je souligne les efforts soutenus du comité du bassin versant de la rivière des Hurons. C'est en promouvant la santé des sols qu'on améliore la santé des cours d'eau.

Espace des collaborateurs - *Service régional pour la protection des bandes riveraines*

En 2021, la MRC des Maskoutains a mis sur pied un Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines pour 15 des 17 municipalités de son territoire qui ont adhéré. Le service, assuré par deux employés de la MRC, concerne seulement la zone agricole.

Le conseiller en aménagement des rives a pour tâche de guider et d'informer les propriétaires à propos de la réglementation municipale qui découle de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) et de son régime transitoire qui entrera en vigueur le 1er mars 2022. De plus, il aide les producteurs à bien cerner leurs responsabilités vis-à-vis la bande riveraine afin de développer des bonnes pratiques liées notamment à l'aménagement. Il peut donc cibler certaines problématiques et procéder à une visite terrain en compagnie du propriétaire afin de personnaliser ses conseils. Si les propriétaires faisant appel au service d'accompagnement se situent dans le territoire couvert par l'un des neuf comités de bassin versant épaulés par la MRC, un accompagnement supplémentaire visant l'implantation de divers aménagements pourrait être offert par ces comités.



L'inspecteur des rives est responsable de l'application de la réglementation municipale issue de la PPRLPI concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Sur le terrain, il caractérise, évalue et inspecte la conformité des bandes riveraines. Pour ce faire, il détermine la ligne des hautes eaux avec la méthode botanique et identifie ainsi la zone de protection. Il peut émettre des avis de non-conformité et par la suite, si aucun changement n'est apporté, des constats d'infraction. C'est la bonne personne-ressource pour s'informer de la réglementation et pour déterminer ses responsabilités vis-à-vis la bande riveraine, notamment lorsqu'une demande de permis auprès de la municipalité est requise. L'inspecteur gère également les plaintes des citoyens.

Si vous voulez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le conseiller à l'aménagement des rives au 450 774-3141, poste 3125. Il vous est également possible de visiter le [site Internet de la MRC](#), à la section gestion du territoire.



À gauche, **Félix-Antoine D'Autray Tarte**, conseiller à l'aménagement des rives et **Jean-Philippe Denoncourt**, inspecteur des rives.

© Les Studios François Larivière





POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montérégie

L'Union des producteurs agricoles